

## Annuler un droit de retour

Par pommee, le 01/12/2008 à 17:57

dans le cadre d'une separation de mon couple je vais devoir faire estimer une maison qui est construite sur un terrain donné par mes parents . Ils ont mis un droit de retour .

La valeur de la maison est -elle diminuée et de combien ?

Peuvent-ils demander à enlever ce droit de retour contre une somme d'argent? merci de votre réponse